

REDICTION ET ADMINISTRATION

180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal
Téléphone : PLATEAU 8511

AdministrateurPIERRE ASSELIN
Secrétaire de la RédactionPIERRE BOUCHER

On est prié d'envoyer toute correspondance à la
case 4018 de l'Hôtel des Postes en mentionnant
sur l'enveloppe le service (Rédaction ou Admini-
stration) auquel on veut s'adresser.

L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats-Unis et Amérique du Sud Autres pays	\$6.50	\$3.50	\$1.85
	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-
poste ou chèque affranchi, accepté et payable au
paié à Montréal.

Première année—No 269

Le numéro: 5 sous

Montréal, mercredi 30 janvier 1935

Sachons attendre

Sous le titre: «L'enquête dans les
petits séminaires et collèges n'a rien
d'inusité», le DEVOIR disait hier:

Quelques journaux ont donné ces jours-ci
l'éclat de la nouveauté à une enquête qui se
poursuit dans les collèges et séminaires catho-
liques du Canada et non seulement dans notre
province.

Tous les vingt-cinq ans, plus souvent par-
fois, Rome est renseignée sur le fonctionne-
ment des maisons qui préparent les futurs
clercs à aborder les études théologiques.

Les autorités romaines veillent à ce que
cet enseignement ne s'écarte pas des prescrip-
tions du Concile de Trente qui a défini le
mode d'enseignement à donner et la discipline
à suivre dans ces institutions spécialisées.

Peu de pays restent officiellement catho-
liques en Europe et la vigilance de l'Eglise
est accrue à cause de cet état de choses nou-
veau. Elle tient à ce que l'on ne fasse pas de
concessions imprudentes aux incursions de
l'Etat, qui pourraient se traduire par une pré-
dominance excessive des études profanes sur
les religieuses.

Au Canada, et plus particulièrement dans
la province de Québec, la situation n'est pas
la même et elle n'a pas été modifiée en ces
dernières années. L'Eglise y est maîtresse de
l'enseignement; le climat moral reste excellent.
Il ne semble donc pas y avoir de raisons pour
changer un état de choses qui existe depuis
l'origine même de l'enseignement secondaire.
Les petits séminaires s'occupent conjointement
de la formation des futurs clercs et des futurs
professionnels, dans notre province; rien dans
leur programme ni dans la pratique n'y est
sacrifié pour favoriser la formation de ceux-ci
au détriment de ceux-là.

Il est donc probable, selon les renseigne-
ments puisés à bonne source, que Rome, après
l'étude du rapport qui lui sera fait par S. E.
Mgr le Délégué apostolique, ne modifiera
pas l'état de choses sanctionné par un long
usage.

Les autorités ecclésiastiques supérieures
n'ont donné à ce sujet aucune communication
officielle à la presse.

Dans le même numéro le DEVOIR re-
produit la mise au point suivante, parue
dans l'ACTION CATHOLIQUE:

On nous communique, de source très au-
thentique, la mise au point suivante:

«Une nouvelle tendancieuse a paru dans
plusieurs journaux concernant la visite ca-
nonique que doit commencer Son Excellence
Mgr le Délégué apostolique dans les sémi-
naires et autres institutions catholiques qui
contribuent à la formation du clergé. Nonobstant
l'affirmation de certaines agences, cette visite
n'est point limitée à la province de Québec,
mais elle doit se faire dans tout le pays, étant
tout à fait étrangère aux débats dans lesquels
d'aucuns cherchaient à entraîner l'Eglise,
au nom d'ordonnances et d'indults de Rome
qui n'ont jamais existé.

«Il est pour le moins présomptueux
d'attribuer au Saint-Siège une attitude qui
consisterait à tirer des conclusions avant même
l'examen des choses. Enfin, il y aurait sûre-
ment injustice à parler d'une sorte d'enquête
nécessaire par des abus, alors qu'il s'agit sim-
plement de l'un des rôles ordinaires commis-
sionnés aux représentants du Souverain Pontife
dans les divers pays, et que le but avoué de
cette mission sera d'apporter un précieux en-
couragement, non seulement aux dévoués
pasteurs des diocèses, mais aussi à tous ceux
qui concourent, par l'étude et la prière, à la
formation des jeunes générations sur lesquelles
l'Eglise fonde ses meilleures espérances.»

Il semblerait donc, d'après ces notes,
que le délégué du Saint-Père, S. Exc.
Mgr Cassulo, restera pleinement dans
les limites de son mandat en jugeant
compatible avec la formation des clercs
l'enseignement profane donné dans nos
petits séminaires, et que d'autre part,
si les multiples déficiences de notre
enseignement secondaire reconnues par
le recteur de l'Université Laval, Mgr
Camille Roy, dans sa conférence du
Cercle universitaire, subsistent, ce sera
par la volonté de NN. SS. les évêques
de la province civile de Québec.

Sachons attendre.
Olivar ASSELIN

Des effets de l'électricité sur le langage

On raconte à Québec que M. Tasche-
reau, «lui pour un» (1), souriait en
présentant à la Chambre le rapport de
la Commission d'enquête sur l'électri-
cité. Peut-être faut-il croire que ce

(1) Cet horrible anglicisme est une
des plus belles fleurs de notre langue poli-
tico-embellificatrice.

n'était pas tant le contenu que la forme
de ce document qui soulevait l'hilarité
de notre président du Conseil.

Malgré la crainte où nous sommes
d'être classé d'emblée dans l'Ecole
pédante, nous voulons, sans discuter le
fond, justifier, si besoin il y a, les doutes
de quelques-uns de nos lecteurs touchant
la langue de ce rapport farci d'angli-
cismes et d'ornements de même sorte.
Son importance et la large diffusion à
laquelle il est sans doute appelé sont
une nouvelle raison pour nous de faire
violence à notre bonté naturelle, qui
nous force, de même, à ne pas révéler le
nom de celui qui l'a «commis».

Avant de citer des exemples précis,
notons tout de suite le flou perpétuel,
le manque de rigueur de la langue et
de la pensée, la présence continuelle de
cet à peu près dont parlait déjà Jules
Fournier, voilà quelque vingt ans. Et
encore n'avons-nous cueilli que les
perles du plus pur orient. Ce serait là
des fautes encore pardonnables, si l'on
pouvait croire à une rédaction hâtive;
mais le soin inhabile qui transparait
de temps à autre indique plutôt une
ignorance généralisée du français. La
gaucherie de style, les phrases comme
suspendues en l'air, les tournures comi-
quement emphatiques ou anglaises
(l'emploi de la forme passive est con-
stant), abondent. Dieu nous pardonne,
on jurerait avoir affaire à une traduc-
tion mise par les méchantes compagnies
à la portée de quelques-uns de nos
savants journalistes.

Nous n'hésitons donc pas à dire que
ce rapport devrait être complètement
refait et que les quarante-quatre pages
(sans compter les tableaux donnés en
annexe et dénommés, naturellement,
cédules) tiendraient à l'aise dans une
trentaine de feuilles sans rien sacrifier
au sens, loin de là. Aussi nous permet-
tons-nous de conseiller humblement à
M. Taschereau de joindre dorénavant à
ses enquêtes un diplômé de l'Ecole
des Hautes Etudes Commerciales qui
serait chargé de rédiger un texte correct.

Passons au détail sans nous occuper,
cependant, des habiologies diverses qui
émaillent ce beau champ d'étude, tels
que trisèmes, répétitions, pléonasmes,
néologismes, emploi générique des ma-
juscules (2) et celui, justifié (?) par le
code, du mot corporation, etc., etc.

Dès l'abord, la vue de la couverture
frappe plaisamment. L'exemplaire que
j'ai sous les yeux porte en belles majus-
cules bleues: Rapport de la Commission
de l'Electricité de la Province de Qué-
bec; légère impropriété de termes
puisque l'objet des commissaires était,
nous semble-t-il, de procéder à une
enquête. Il faudrait le dire et non pas
laisser croire, involontairement, à l'exis-
tence d'un organisme permanent.

Cette fausse impression est d'ailleurs
promptement et gentiment dissipée
(page 1). «Nous avons été chargés par
le Gouvernement d'étudier les condi-
tions de l'électricité dans la province de
Québec», et particulièrement «les taux
actuels d'électricité...» A la page sui-
vante, nous apprenons que «l'électricité
est une industrie qui affecte d'une façon
vitale l'intérêt public de la commu-
nauté» (collectivité), et, plus loin, que
«deux services différents d'aqueduc, de
téléphone, (...), dans une ommunau-
té (3) ne saurait être dans l'intérêt
général».

Un peu partout, il est question de
porteurs (détenteurs) d'actions et de
débentures (obligations), confusion
causée, sans doute, par le fait que les
Canadiens français sont, dit-on parfois,
des porteurs d'eau, malgré «l'utilisation
des pouvoirs d'eau».

Jules BAZIN

SUITE À LA 3IÈME PAGE

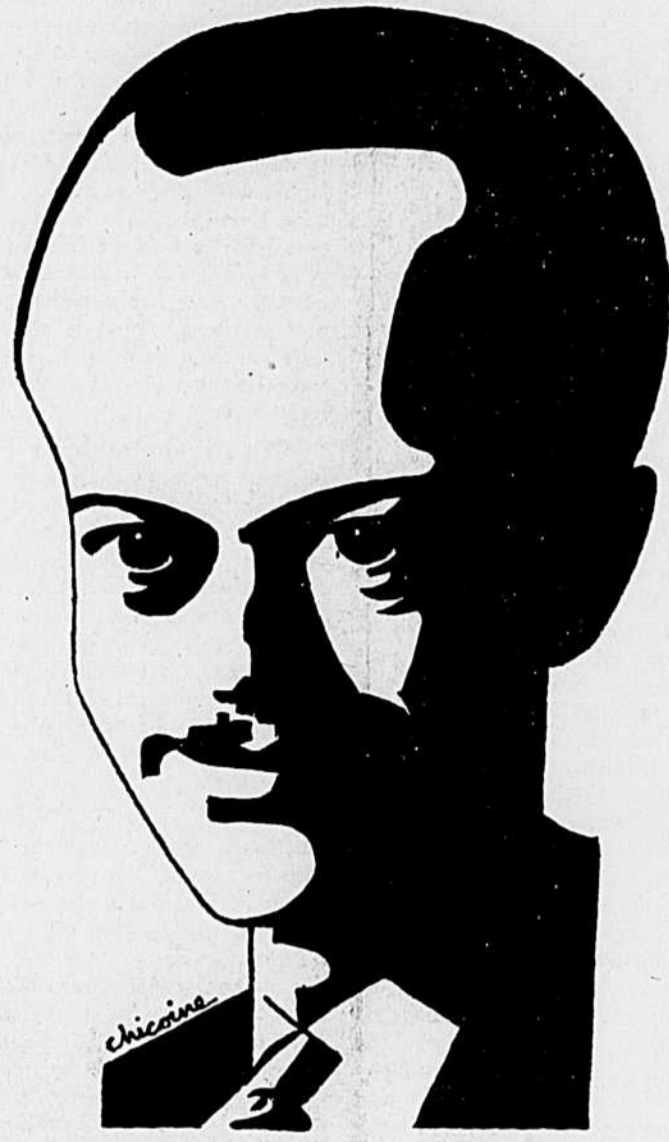
(2) Voici, à titre d'exemple, une partie
de la note de la page 6. Il y est question
du Bureau Fédéral de la Statistique,
Branche (section) des Transports et des
Utilités Publiques, Industrie des Usines
centrales électriques.

(3) Surtout si les membres ont fait
vœu de pauvreté!...

A Notre-Dame

Demain matin, à 10 h. 30, à Notre-
Dame, le professeur Laquerrière fera sa qua-
torzième conférence.

Sujets: Lésions traumatiques des os et
des articulations. Anomalie, os surnuméraire et
sésamoïde — maladies des os — cancer
des os.



M. Lucien Martin
violoniste

LES IDÉES ET LES FAITS

I. — Simonie

Le STAR de Montréal publiait lundi
sur deux colonnes une annonce de 85
lignes parisiennes (environ 7 pouces) sous
ce titre: Salesmanship, qu'on rendrait as-
sez bien par l'Art de vendre. Et voici la
traduction de cette réclame:

Des hommes d'affaires avertis sou-
tiennent que l'homme foncièrement égoïste
ne fait jamais un bon vendeur. Il se
montre toujours si plein de lui-même qu'il
n'accorde pas une pensée à l'intérêt per-
sonnel de son client. Résultat: il ne par-
vient pas à être persuasif.

On a souvent répété que la Bible est
le meilleur livre qui ait été écrit sur l'art
de vendre, parce qu'elle est toute pénétrée
de cette idée que l'homme doit s'oublier
lui-même, vivre pour les autres. Les insti-
tutions qui enseignent que l'altruisme est
l'idéal de l'existence, ce sont les églises.
La fréquentation régulière des églises est,
pour l'homme d'affaires, un bienfait
certain.

Sous l'annonce, en gros caractères, ces
trois mots: Go to church! et une trentaine
de réclames payées par diverses églises pro-
testantes, anglicanes, baptistes, de Mon-
tréal. Cette simonie n'est pas nouvelle. La
Christian Science l'a mise en honneur au
début du siècle, et les disciples de Mary
Baker y ont amassé une fortune. Le lec-
teur de l'ORDRE qui nous adresse la cou-
pure du STAR fait observer qu'il faudrait
la plume d'un Léon Bloy pour fustiger
les marchands de religion qui exploitent,
de cette manière chontée, les enseignements
bibliques. Oui, il faudrait reproduire ces
pages où le grand polémiste catholique
évoque les Co-Egaux de la Substance, ces
trois jeunes hommes qui, d'après le Tes-
tament, «étaient trois fleuves de lumière»,
et l'ignominie où ce glorieux symbole a
été ravalé. «La Bible est le meilleur livre
qu'on ait écrit sur l'Art de vendre.» —
«La fréquentation des églises» enseigne
l'art de vendre, etc.

Il devrait exister une loi civile sur
l'exploitation mercantile des choses sacrées.

II. — Tout d'une pièce

Mon confrère H. G., du CANADA,
écrit, avec gentillesse d'ailleurs, que je
suis de ces «gens qui ne peuvent aimer un
écrivain sans épouser ses amours et ses
haines». S'il entend par là que Léon
Daudet — puisqu'il s'agit de cette perso-
nalité rayonnante — a toujours haï avec
justice et que je l'en admire, il est dans
son tort, l'admiration étant clairvoyante;
mais s'il veut dire que tout écrivain digne
d'être aimé me paraît aimable pour ses
qualités et avec ses défauts, qui en sont
la rançon comme le spectre est la preuve
de la lumière, il a tout à fait raison. Ra-
belais, maître du verbe, devrais-je cesser de
le lire parce que ses géants comiques se
vautrent dans le vin? Montaigne cessa-
t-il d'être profond humaniste pour avoir
abandonné sa charge au moment de la peste?
Pascal n'est-il plus grand esprit et
fort caractère à cause des menottes qu'il
a acceptées de Port-Royal? A l'opposé, je
hais Rousseau et son œuvre, j'en abhorre
le style mou, drapé comme une courtine et
imprégné d'une chaude humidité d'alcôve,

parce que tout l'homme, que Nietzsche ap-
pelle un tarentule morale, est néfaste à
la raison. Chateaubriand, malgré sa pa-
lette, Hugo, en dépit de ses rythmes, et
tous les poètes romantiques qui ont intro-
duit en France une métaphysique des ma-
ladies nerveuses, me rebutent pour d'autres
raisons. Aimer ou haïr en bloc ne veut
pas dire reconnaître en bloc. Chercher la
vérité de synthèse, celle qui risque le moins
de tromper parce qu'elle est «sauvée»,
dirait la scolastique, par le plus grand
nombre de preuves, et les meilleures, cela
n'implique pas le mépris des nuances, seu-
lement la préférence de l'essentiel. M. Va-
léry philosophe approfondit les chemins
vicinaux sans soupçonner la grand'route
au bout de laquelle la lumière s'épanouit
en éventail; ce poète de l'alambic distille
une liqueur rare, mais il ne connaît pas
l'eau pure de la raison. Il a ses raisons,
qui pour n'être pas celles de tout le monde
n'en sont guère plus raisonnables. Libre
à H. G. de se passionner pour ces jeux
(tout, suivant Valéry, se ramène au jeu),
mais qu'il nous permette de rester des pri-
maires heureux, dans la compagnie des
écrivains qui ne croient ni intelligent ni
subtil de marcher sur la tête.

III. — Bilinguisme

Le timbre officiel du fisc fédéral porte
les indications anglaises que voici: *Natio-
nal Revenue, Montreal, P.Q. — Postal
Parcels — Duty Paid.* Ce qu'on a traduit
ainsi, à l'usage des porteurs d'eau de
langue française: *Revenu national, Mon-
tréal (sans accent), P.Q. — Colis postaux
— Droits acquittés.*

Bien sûr que le Canada est un pays
bilingue, bien sûr: l'anglais et l'irquois
y ont des droits égaux.

Lucien PARIZEAU

M. McFarland et sa politique de stockage

Tout le monde aura remarqué que le
discours-programme de M. Bennett, destiné
à la consommation électorale, touche à tous
les problèmes de l'économie canadienne
à l'exception des plus importants. Plutôt que
de se lancer dans de vaines déclamations
contre le capitalisme, le premier ministre
a fait de dire comment il entend assainir
les finances publiques, résoudre les problèmes
des chemins de fer et du blé. Du haut des
airs tout nous est venu excepté cela, qui est
pourtant l'essentiel. A quoi bon promettre,
aux frais de l'Etat, des assurances à tout le
monde quand les finances publiques ne se
soldent que par des déficits continuels? Que
peuvent donner d'ailleurs les plus violentes
attaques contre les partis d'opposition quand
il s'agit de déterminer les responsabilités de
la crise? Mieux vaut dresser la liste des
erreurs du passé, communes à tout le monde.
L'erreur qui a la vie la plus dure est, à coup
sûr, celle de la réglementation, par l'Etat,
des prix et des marchés.

Les chefs d'Etat qui favorisent pour leur
pays le retour au bon sens abandonnent la
dangereuse manie de régler les prix.
Le Canada, loin d'opérer la réaction néces-

saire dans les circonstances, s'engage de plus
en plus dans le labyrinthe de la politique des
marchés dirigés.

La seule question du blé, par exemple,
qui représente pour nous une circulation de
capitaux d'environ trois milliards de dollars,
exige certainement une solution immédiate et
bien différente de celle que, sous l'égide de
M. Bennett, M. McFarland lui a donnée.
Pour être juste, ne laissons personne sous
l'impression que, sur cette question du blé,
le ministre Bennett doit être chargé de tous
les péchés de la terre. Le gouvernement libéral
aussi doit avoir sa part de responsabilité dans
le maintien de cette politique de stockage qui
nous coûte si cher et qui menace de nous
enlever nos principaux marchés mondiaux.
Démontrer l'importance du blé pour le main-
tien et le développement de notre commerce
extérieur n'est pas difficile. Si nous figurons
sur la liste des grandes puissances commer-
ciales, c'est tout simplement en qualité de
grand producteur de blé. La question à régler
est la suivante: conserverons-nous longtemps
encore cette position de grand pays exporta-
teur? Perdre les marchés du blé à l'heure
actuelle, ce serait le premier signe de notre
décadence comme pays exportateur et comme
grande nation commerçante.

D'un autre point de vue, le problème du
blé est intimement lié à celui de nos chemins
de fer. Si les cultivateurs de l'Ouest ont en-
caissé un revenu net d'environ six milliards
et demi de dollars au cours des vingt der-
nières années, les millions que le blé a fait
circuler et rentrer dans les caisses de nos ré-
seaux ne se comptent plus.

Pourquoi perdons-nous du terrain sur les
marchés mondiaux? Tout simplement à cause
de notre obstination à réclamer pour nos blés
un prix supérieur à celui que nos clients sont
prêts à payer. Il faut bien admettre que la
liquidation des 200 millions de dollars en-
gagés dans la spéculation sur le blé serait très
douloureuse. Le gouvernement y perdrait des
capitaux énormes. A la veille d'élections, une
perte sèche de cet ordre n'est certes pas de
la plus haute stratégie électorale. Et comment
raconter au peuple électeur que M. McFar-
land a acheté, avec l'argent du contribuable,
une moyenne de 93 pour cent environ de la
production du blé? Il serait difficile aussi
d'avouer que nos prix, qui sont de 35 pour
cent plus élevés que les prix mondiaux, nous
ferment de plus en plus les marchés extérieurs
et sont, au développement de notre commerce
extérieur, un obstacle encore plus sérieux que
les barrières douanières qui nous entourent.

Nous perdons jusqu'au marché anglais,
malgré la préférence de six sous qui nous est
assurée par les accords d'Ottawa. Voulo-
nous savoir dans quelle proportion nous avons
perdu les marchés mondiaux? Pour la période
1929-1934, le Canada ne vendait plus en
moyenne que 7,5 pour cent du volume total
de la consommation mondiale du blé, soit une
perte de 30 pour cent par rapport aux chiffres
des années précédentes. Pendant que nos
exportations de blé diminuent, celles de nos
concurrents augmentent dans les mêmes pro-
portions. Ce sont surtout l'Argentine et l'Aus-
tralie qui profitent de notre recul sur les mar-
chés extérieurs.

Pouvons-nous espérer que la brutalité de
ces faits puisse exercer une heureuse influence
sur l'orientation de notre politique écono-
mique? Il n'y faut guère compter, car ne
devons-nous pas nous «protéger»? Toute
cette politique de prix et de marchés dirigés
est, répétée-on partout, une politique de dé-
fense. Les électeurs n'y voient que du feu. Les
«farmers» de l'Ouest sont satisfaits de
vendre leur blé à des prix élevés mais leur
production va s'élancer dans les greniers de
M. McFarland. Viendra un moment où ce
jeu ne marchera plus. C'est alors qu'il faudra
trouver autre chose, se résigner à la baisse des
prix ou laisser nos 25 millions d'acres, desti-
nés à la production du blé, redevenir comme
autrefois de beaux territoires de chasse.

Jean-Marie NADEAU

Le Brésil et la S.D.N.

Le rapporteur de la commission diplo-
matique de l'Assemblée législative du
Brésil s'est prononcé contre le retour du
Brésil à la S. D. N., invoquant exclusive-
ment des motifs impérieux d'économie.

A quand notre tour?
Il est vrai que nous, du Canada, nous
n'avons peu de raisons d'économiser, quand
Genève a besoin de nous pour tenir la
balance égale entre l'Angleterre et l'Alle-
magne, entre la France et l'Angleterre,
entre le Japon et la Russie, entre l'Italie
et l'Ethiopie? — O. A.

DEMAIN

Un article de M. Asselin:
«L'impôt municipal sur le
revenu.»

Un résumé de la très inté-
ressante conférence faite lundi
soir, à l'Université de Montréal,
par M. Wesley Frost, consul
général des Etats-Unis, sur la
thèse de «l'inégalité des races».

L'enseignement de l'École des Hautes
Etudes Commerciales, 535 avenue Viger, pré-
pare au commerce, à la publicité au journa-
lisme. Complétera avantageusement les con-
naissances professionnelles de l'avocat et du
notaire. Cours du jour, du soir et par corres-
pondance. — Tél.: HA 6209.

La stabilisation et la question de l'or

On assure dans certains milieux que
les Etats-Unis et l'Angleterre vont
entamer de nouveaux pourparlers en
vue de réaliser à brève échéance et
selon des principes souvent exposés
par un économiste connu, sir Harry
Strakosh, la stabilisation du dollar et
de la livre. Il semble que cette nouvelle
soit prématurée, car les Etats-Unis se
trouvent dans une situation financière
qui, même sans l'opposition politique
d'une partie influente de la population,
rendrait cette stabilisation presque im-
possible. Il n'est pas impossible pour-
tant que la France et l'Angleterre
tentent de conclure une entente bipar-
tite pour empêcher le nouvel écroule-
ment économique qui s'annonce à la
suite de l'ébranlement du bloc de l'or.
Cette entente nous ramène à la ques-
tion de l'or en France, généralement
mal exposée à l'étranger. Il semble in-
téressant de rétablir les faits sous leur
jour véritable, ne serait-ce que pour
montrer que l'accroissement des ré-
serves d'or en France n'est pas une
des causes de la crise mondiale, mais
bien une de ses conséquences.

Depuis six ans, c'est-à-dire depuis
le commencement de la crise, l'encaisse-
ment de la Banque de France a semblé
croître de façon extraordinaire.

Au moment de la stabilisation lé-
gale du franc et de son rattachement
à l'or, le 25 juin 1928, les stocks d'or
de la Banque de France s'élevaient à
28,934,000 francs (sur la base de 5
francs-nouveaux, en nombre rond, par
franc ancien). Le 28 septembre 1934,
les stocks d'or s'élevaient à 82,280,000
francs.

Cette augmentation n'a pas manqué
de frapper les esprits dans certains
pays moins favorisés où l'or était de-
venu rare. On s'est refusé à voir dans
cette augmentation une conséquence
naturelle de la situation.

Une très violente campagne de
presse a fait croire que c'était par des
manœuvres plus ou moins recomman-
dables que la Banque de France s'était
constitué, aux dépens de la collectivité,
une encaisse aussi considérable, et
qu'elle avait provoqué ou tout au moins
aggravé la crise mondiale en privant
les systèmes monétaires étrangers
d'une partie de leur or.

Les mêmes journaux, non contents
de parler de manœuvres dolosives, ont
même prétendu que cette accumulation
de métal jaune avait abouti à une
«stabilisation». On a également sou-
tenu, il y a un an ou deux, qu'il serait
très facile à la France de prélever sur
ses stocks de métal jaune de quoi payer
ses dettes de guerre.

Ces réquisitoires plusieurs fois
formulés contre la Banque de France
étaient évidemment intéressés. Ils ten-
daient à placer la France dans une si-
tuation qui eût obligé son gouverne-
ment à faire des sacrifices au profit des
nations qui se sont ruinées par leur
propre faute. C'était mal calculer, car
la Banque de France, l'eût-elle voulu,
n'aurait pu «remettre» (selon l'ex-
pression de certains économistes) ces
stocks d'or en circulation. Les inté-
ressés en ont été pour les frais de leur
campagne de presse.

Il ne se rendait pas très bien
compte de la situation véritable de la
Banque et des raisons qui avaient pro-
voqué cette accumulation de métal
jaune à Paris. J'examinerai prochainement
par quel mécanisme près de 40
pour 100 de l'or du monde s'est réfugié
en l'espace de quelques années dans les
caves de la Banque de France.

André BOWMAN

Le plus ancien journal d'Allemagne cesse de paraître

La MÜNCHNER-AUGSBURGER ABEN-
DZEITUNG, le plus ancien journal de l'Alle-
magne, a cessé de paraître le 31 décembre.
Fondé en 1609, le journal avait célébré, le
13 janvier 1934, son 325^e anniversaire. Il
fut, durant les XIX^e et XX^e siècles, l'organe
des fonctionnaires bavarois. Après la guerre,
il devint l'organe des nationaux allemands de
Bavière.

Des effets de l'électricité sur le langage

SUITE DE LA 1ÈRE PAGE

Savourez, nous vous en prions, l'attitude de la phrase suivante (page 6) : « 61% de la vente totale de l'électricité en cette (4) province (laquelle ?) l'a été aux grandes manufactures et usines, en ne tenant pas compte de l'exportation. » Et de cette autre (page 20) : « La commission des Services Publics actuellement en existence pourra continuer ses autres fonctions... » Et de celles-ci (page 21) : « Cette taxe pourrait être variée chaque année de façon à ce qu'elle couvre exactement les dépenses en cours... Dans le cas d'évaluation coûteuse, le coût entier pourrait être chargé à l'entreprise intéressée... »

Il y en a, il y en a ! Voici encore deux autres échantillons de style châtié (nous les trouvons à la page 22) : « (...) et il est certain que les institutions qui opèrent un service public... » (opération ardue par suite de la difficulté d'endormir le patient) ; « Il est essentiel que les corporations intéressées et tous ceux qui ont investi des capitaux réalisent et comprennent cette situation. »

Vous imaginez aisément que les imprécisions de termes « champignonnes ». En voici une qui est assez amusante. Nous lisons à la page 11 : « Nous ne croyons pas qu'un tel projet (la nationalisation) soit recommandable en cette province (laquelle ?). D'ailleurs, il n'a pas été sérieusement demandé dans les mémoires... » Leurs auteurs devaient être de petits platiniers qui seront certainement très flattés de la bonne opinion des commissaires à leur égard.

C'est à peine croyable, mais on trouve même des fautes d'orthographe. Exemple : « (...) afin que s'établisse un réseau de lignes de transmission à haute tension destinée à joindre les usines productrices entr'elles... » (page 12). L'auteur du rapport semble ignorer que le final de *entre* ne s'élève devant une voyelle qu'en composition et non pas entre deux mots distincts. Pour en finir avec ces vétilles, signalons (CÉLÉULE no. 5-A, page 1) : « Le Capital-Actions et le Compte de Surplus (...) se chiffrent à 49 millions. » C'est chiffrier par qu'il aurait fallu dire.

Les anglicismes, comme on doit s'y attendre, foisonnent, pullulent, fourmillent. Que disons-nous, ils grouillent. « Capital investi » (placé, engagé) se retrouve à mainte reprise, probablement parce que les monopoles font la guerre aux consommateurs. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour se servir de cette vilaine figure que d'excellents écrivains français ne craignent pas d'employer. A la page 8, nous dégotons une pure merveille : « Ce qui convient le mieux sous les circonstances » (*under the circumstances*, hein ?). Dans la même page, on ne court pas des risques, on les « prend ». A la suivante, on nous assure « qu'il y a danger à laisser des compagnies puissantes contrôler l'opinion publique ». Une seule phrase de la page 10 ne contient pas moins de trois sinistres modèles : « (...) les municipalités auraient vraisemblablement à prendre charge de (assumer) la distribution (...), elles seraient très souvent incapables de financer l'acquisition du système local de distribution actuellement en opération » (exploitation).

Entre autres conclusions, les enquêteurs recommandent la création d'une commission qui « pourra s'appeler, comme en Angleterre, « Les Commissaires de l'Electricité ». Comment aimez-vous la dénomination de cette commission qui s'appellera « Les Commissaires de l'Electricité » ? O divine harmonie ! ô Racine ! ô suave anglo-manie ! De plus, la « tenue d'office » (des trois membres de la commission) sera la même que celle des juges de nos tribunaux. L'un d'eux « devrait être un ingénieur en matière d'électricité », périphrase de majesté pour désigner un ingénieur électricien.

On ne nous laisse pas ignorer (page 34) que « le problème en est un plutôt

(4) Néo-anglicisme favori des politiciens français et canadiens.

social qu'économique ». D'ailleurs, on pouvait déjà s'en rendre compte, dix pages plus haut, où l'on nous assurait que « ce sont les tarifs qui sont la cause du malaise et de l'agitation qui semblent (adorable euphémisme) exister actuellement... » Toutes les plaintes sont au sujet du coût de l'énergie électrique... Mais « il y a toutes sortes d'éléments et de facteurs à être pris en considération... » entre autres « (...) la diversité de la fourniture (?) et du mode de consommation... »

En outre, « il faut... que la capitalisation ne soit pas soi-disant « mouillée », (...) c'est pourquoi l'enquête devra établir la valeur physique de toutes les propriétés des compagnies. (...) C'est seulement en augmentant la consommation de l'électricité par son usage à d'autres fins que celles de l'éclairage que l'électrification rurale peut devenir un succès ». Ne manquez pas, non plus, d'admirer l'élégante concision de cette magnifique période digne de Bossuet.

Parmi les autres conditions de réussite, n'oublions pas la modicité du prix « chargé au consommateur rural », et, avant de passer au « Sommaire des Recommandations », transcrivons un autre joli paragraphe : « Nous suggérons que des expériences se fassent d'un système de cette nature à trois ou quatre endroits de la province là où il y a des stations expérimentales d'agriculture afin de faire connaître ce mode d'action (par les syndicats coopératifs) et de réaliser lesquels en seront les résultats. »

Au nombre des devoirs des futurs « Commissaires de l'Electricité », on comptera, si les conclusions de la Commission Lapointe sont acceptées par le gouvernement, celui d'exiger des « compagnies et corporations un rapport complet de leurs affaires », soit « (...) des renseignements détaillés sur : la dépréciation, (...) les recettes de toutes les sources quelconques... »

En terminant, les commissaires nous affirment qu'« il existe plusieurs compagnies d'électricité dans la province » qui n'ont pas été « couvertes » (*for shame!*) par leur rapport.

En voilà assez, n'est-ce pas, pour éclairer notre religion. Le document que nous considérons nécessiterait un « échenillage » complet, c'est-à-dire un ouvrage long, fastidieux et, nous le craignons, inutile. En effet, diront les imbéciles, il faut s'occuper de choses sérieuses. Affirmons donc sans barguigner que, du point de vue de la langue, le « Rapport de la Commission de l'Electricité de la Province de Québec » est une pure « dégoutation », et recommandons : 1° que le rédacteur dudit obtienne un gros zéro ; 2° que M. Taschereau fasse choix d'un « traducteur » compétent pour rédiger le futur projet de loi sur l'électricité.

Jules BAZIN

La Vie et le Roman

(Du JOURNAL DE GENÈVE)

Il y a quelques semaines, ici même, j'envisageais les rapports de la vie et de la fiction littéraire ; je laissais entendre qu'il faudrait revenir sur ce thème, si riche en méditations de tout ordre. Pourquoi ne pas choisir, pour la France à l'art du roman, et où un grand nombre d'écrivains et de critiques décrètent les cinq prix accordés à ce genre littéraire, pendant cette époque de l'année ? De ces prix d'ailleurs, l'influence n'est pas égale. Car, si deux d'entre eux consacrent une œuvre et attirent l'attention sur un auteur de façon énergique, les trois autres, qui ne comportent qu'une faible attribution d'argent, ou même une seule mention, ressemblent un peu à des consolations ou à des prix d'encouragement. Cela ne les empêche pas de rendre service à de jeunes écrivains et de signaler à l'opinion des œuvres qui n'ont pas eu la chance de recevoir la faveur des grandes récompenses : le Prix Goncourt et les Prix Fémina-Vie Heureuse.

Pour beaucoup de critiques et pour un grand nombre de lecteurs, le roman a longtemps passé — et je crois même passe encore — pour un genre faux destiné à tromper les gens sur le sens véritable de la vie et à leur remplir l'esprit d'images fallacieuses et de vœux chimériques sur leur propre destin. Le fait que depuis 1850 il y ait une école réaliste qui a mis à la base de ses travaux la recherche de la vérité n'a pas modifié ces partis pris. J'entends à tout instant confondre le roman avec une sorte d'hyperbole romantique, où le mensonge l'emporterait sur l'observation, la fausse exaltation sur la sincérité et l'invention gratuite sur la connaissance du réel. Cela tient surtout à ce que chacun de nous a une vision songeuse de sa vie et de la vie d'autrui. Ceux que l'on interroge sur eux-mêmes vous répondent en général comme s'ils avaient cette vision grandiloquente et frauduleuse que l'on attribue injustement aux romanciers et que les romanciers n'ont pas. « Ma vie est un véritable roman... », disent-ils souvent : elle l'est en effet. Mais elle ne l'est pas comme ils le croient. Ils se vantent, si vous les écoutez alors, d'un épisode de leur existence qui leur paraît romanesque, parce qu'ils y ont joué un rôle différent de leur caractère. Ils croient que l'esprit de roman se trouve justement placé dans ces circonstances fictives où l'on se joue la comédie.

Il m'est souvent advenu, en regardant la vie de tel ou tel individu que je connais bien, de voir sous quel angle on pourrait se placer pour écrire un roman dont il serait le personnage principal. Je ne l'ai jamais fait, car j'ai horreur des romans à clé, et aussi parce qu'il me semble impossible de raconter quelque chose qui a déjà eu lieu. Le secret du roman, c'est de créer un ensemble de faits qui pourrait avoir lieu. Quand je jugeais cette destinée, ou celle-ci, à un point de vue professionnel, je ne tardais pas à me dire que le roman de chacun de nous, par ses circonstances, et par l'agencement des caractères, semble se placer directement sous le signe d'un romancier déjà existant. Il y a des vies d'ambitieux qui semblent devoir être écrites par un Balzac. Il y a des drames entre métaphysiciens anxieux, pervers, méditatifs, qui appelleraient la plume de Dostoïevsky. Il y a des destins où la volonté n'intervient jamais et qui font penser à Gontcharoff, dont le chef-d'œuvre : *Obolomoff*, est l'histoire de ce paresseux typiquement slave qui, pendant deux gros volumes, réussit à ne pas sortir de son lit. Il y a des milieux de bohèmes et de sentimentaux qui semblent tout prêts à rentrer dans l'œuvre de Dickens.

Il y a des gens à qui il n'arrive jamais rien et qui ne pourraient trouver place que dans un roman de la période naturaliste, une œuvre de Léon Hennique ou d'Henri Cécid. Enfin, il y a des existences si tourmentées, si malheureuses, si poursuivies par une obscure

fatalité, qu'elles font penser à quelque tragédie épique du temps des « romans noirs », au *Moine*, de Lewis, ou au *Melmoth*, de Maturin.

Pendant, parfois, il m'arrive de voir quelqu'un dont le caractère et le tour d'esprit me paraissent complètement personnels. Il ne cadre avec la forme d'imaginaire d'aucun écrivain connu. Il n'a pas de place dans les espèces déjà repérées et décrites par cette énorme zoologie qu'est le roman universel. Et je me dis alors que ce personnage obscur relève d'un écrivain qui n'est pas encore né, d'une œuvre qui ne verra le jour que vers l'an 2000 ou l'an 3000. C'est surtout en province qu'on en rencontre de semblables, ou dans les petits cafés de Paris. Il est difficile de causer avec eux parce qu'ils sont sans communication avec les hommes que nous connaissons déjà et qu'ils semblent voués à résoudre un problème que personne n'a encore étudié.

Et de même, le roman dans la vie de chacun de nous n'intervient pas de la même façon. Chez tel ou telle, l'existence entière est une dure lutte contre lui-même et contre les autres, un long achèvement vers une conclusion plus ou moins douloureuse. Ou bien, ainsi qu'on le voit dans l'*Education sentimentale* ou dans *Niels Lyhe*, il s'agit d'une jeunesse éblouissante, d'une grande turbulence à l'aurore de la vie ; jeunesse et turbulence suivies de mornes années de résignation et de muet effacement. Enfin, il y a des gens qui, dans un sort calme et monotone, traversent tout d'un coup un drame rapide, brutal, violent, fulgurant comme une tragédie. Puis tout rentre dans l'ordre.

C'est avec ces éléments que les romanciers écrivent leurs livres, et il y a peu d'individus qui ne fourniraient la matière d'une histoire. Ces histoires réunies font une énorme somme d'expériences et, pour ma part, je reconnais facilement un grand lecteur de romans à sa façon de méditer sur la vie et sur les êtres. Quelqu'un parlait un jour à Mgr Dupanloup de *Madame Bovary* et le faisait en termes modérés. Or, le prêtre répondit avec vivacité : — « Mais c'est un chef-d'œuvre, Monsieur, pour tous ceux qui ont confessé en province ! »

Tous les romans ne sont pas *Madame Bovary*, mais tous les bons ouvrages nous donnent le sentiment des âmes et des mœurs que nous aurions, si nous avions nous-mêmes beaucoup confessé, en province ou ailleurs.

Les romans sont de la vie décaillée, une vie dont les conclusions deviennent rapidement assimilables à notre intelligence.

Edmond JALOUX

Lyrisme teutonique

Sous le titre *Adagio, poeta*, le POPOLO d'ITALIA a publié récemment l'analyse d'un recueil de vers qui a pour auteur un certain Friedrich Junger. Ce poète à la muse guerrière, décrivant la bataille d'octobre 1917 sur le front italien, fait entendre que Rome ne fut sauvée que par les armées britanniques et françaises, puis il lance ses malédictions sur la Ville éternelle : « Malheur à toi, ô Rome, car le jour viendra où un bras vigoureux brisera ta vieille perfidie ; malheur à toi, tu seras réduite en poudre ! L'aigle teutonique portera contre toi le feu, tes antiques palais brûleront dans la nuit comme des torches. Le Vatican, le Quirinal, disparaîtront ; leurs colonnes et leurs arcs, vestiges d'anciens triomphes, s'écrouleront au milieu des ruines fumantes. »

Avant que l'aigle teutonique arrive à mettre le feu à Rome, dit l'organe de M. Mussolini, beaucoup d'eau devra passer sous les ponts de la Sprée. Mais il est bon de connaître ces aimables intentions...

Le problème allemand

Le TEMPS écrivait récemment :

1934, année sombre, s'est achevée dans une atmosphère un peu détendue. Il était temps. Les peuples, non plus que les individus, ne sauraient vivre indéfiniment sous la menace pressante d'une catastrophe. A un certain moment les nerfs sont à bout. Ce que l'on redoute, plutôt que de le redouter sans cesse, on est tenté de le provoquer, et le cataclysme enfin déchaîné apparaît presque comme un soulagement.

Point d'illusions cependant : si l'établissement d'une police internationale du plébiscite sarrois, si le règlement provisoire du conflit hungaro-yougoslave ont détourné d'imminents orages, ces réels succès n'ont rien réglé définitivement. Le problème de l'organisation pacifique de l'Europe demeure, et, au cœur de ce problème, l'existence d'une Allemagne insatisfaite et s'armant sans répit.

Des bruits divers ont couru ces temps-ci sur les difficultés croissantes auxquelles se heurte le gouvernement hitlérien. En précisant l'exacte portée serait difficile. Les révolutions de palais ne sont connues que lorsqu'elles ont réussi. Aussi bien, du point de vue international, ne faudrait-il pas exagérer cette portée. Que le régime national-socialiste se maintienne, qu'il soit remplacé par un régime axé à gauche, qu'au contraire — et cela paraît plus probable — il évolue vers une situation dans laquelle généraux et grands industriels seraient les seuls véritables maîtres du Reich, le problème demeurerait : il est affaire de psychologie compliquée de démographie.

Cependant, il faut qu'il soit résolu, et autrement que par la violence : dans l'état actuel des sciences de destruction, un conflit armé signifierait, pour les vainqueurs comme pour les vaincus, la ruine irrémédiable.

On entend dire quelquefois — on entend dire surtout outre-Rhin : « Il n'y a pas de problème entre l'Allemagne et l'Europe. Il n'y en a qu'un entre la France et l'Allemagne. Le jour où il ne se posera plus, où les deux éternelles rivales seront enfin d'accord, tout sera réglé du même coup, et la paix durable sera assurée. »

C'est le thème sur lequel brodent tous les propagandistes allemands, officiels ou officieux, quand ils s'adressent à un Français (le singulier article que lord Rothermere a adressé de Munich au DAILY MAIL montre que lorsqu'ils ont pour interlocuteur un Anglais ils tiennent un langage différent). Et il est, chez nous, quelques esprits généreux pour y faire écho.

Nous croyons qu'ils se trompent. Certes, dans un passé qui n'est pas très lointain, quelques occasions ont peut-être été perdues par la diplomatie française d'entrer utilement en conversation directe avec une Allemagne qui sentait son infériorité. Mais si l'on s'en tient aux ouvertures récentes faites à la France par les dirigeants d'un Reich de nouveau en proie à la « volonté de puissance », on s'aperçoit que ces ouvertures ont toujours comporté un sous-entendu : la paix durablement établie entre la France et l'Allemagne doit permettre à celle-ci, au prix d'une renonciation au moins provisoire à toute entreprise vers l'Ouest, de saisir quelque chose ailleurs. Cet « ailleurs », dans la pensée des tentateurs, a varié : tantôt il a pu s'agir du corridor de Dantzig, tantôt de l'Autriche, tantôt des pays baltes. Il est même possible qu'aucun plan précis n'ait jamais été arrêté. La pensée allemande est fluide ; elle est en état constant de développement, d'*Entwicklung*. Mais, sous-jacent, l'« ailleurs » existe toujours. C'est là la véritable raison qui fait que le gouvernement de Berlin, si avide de conversations bilatérales, s'est presque cons-

tamment dérobé à des négociations collectives.

Pourtant le salut est ici. M. Pierre Laval l'a dit avec beaucoup de raison : dans l'état actuel de l'Europe, une borne-frontière déplacée, c'est la conflagration générale. Et, toute question éthique mise à part, si la France croyait pouvoir rester à l'abri du conflit en renonçant à son rôle traditionnel de soutien du droit européen, elle ferait un jeu de dupe : elle y serait à son tour entraînée, et dans de terribles conditions initiales d'infériorité.

La pseudo-solution directe du problème allemand écartée, on se trouve ramené à ce qui en reste, croyons-nous, la seule solution possible : la solution collective. C'est-à-dire l'intégration d'une Allemagne enfin apaisée dans un complexe européen fortement organisé et dont le ciment ne serait pas la peur commune, mais l'intérêt commun.

En dépit de quelques hésitations, c'est bien cette organisation collective de l'Europe qui a été et demeure la constante de la diplomatie française. Les Allemands s'y sont trompés à l'occasion, et ils ont vu dans certaines démarches de cette diplomatie des tentatives d'encercllement de leur pays. Rien de plus faux : pour ne parler que d'un passé récent, Louis Barthou disait volontiers que le terme normal de son activité devait être la rentrée du Reich, sur un pied d'égalité morale, dans le concert européen ; et les déclarations publiques de son successeur ne permettent pas de penser qu'il soit d'un autre avis.

L'Allemagne, en proie à un trouble économique, financier et social masqué mais profond, n'aurait qu'à gagner à une pacification générale qui, en apaisant la suspicion légitime dont elle est aujourd'hui l'objet, en sauvegardant d'ailleurs toute sa dignité, la laisserait libre de consolider chez elle, autrement qu'en surface, l'ordre matériel et moral. Le jour où le gouvernement du Reich a quitté la Société des Nations, il a commis une faute dont il éprouve aujourd'hui durement le poids. Cette faute peut encore se réparer. Si elle ne l'est pas, ses conséquences iront s'aggravant et d'abord aux dépens de l'Allemagne. (...)

La diplomatie française — elle en a donné des indications récentes — paraît disposée à faciliter à l'Allemagne cette adhésion à l'œuvre collective. Elle ne saurait cependant oublier que son premier devoir est d'assurer la sécurité française. Et elle pourra se montrer d'autant plus conciliante qu'elle saura cette sécurité mieux garantie par la force de la nation.

Avant de faire un cadeau à un communi- quant, voyez chez Birka les chapelets, médailles, crucifix, médaillons, de même que les montres, etc. Consultez leur liste de prix. 1240, Square Phillips. Tél. : LA 2121. (r-b)

L'acier au manganèse, marque « Sorel », d'un alliage spécial, pour mâchoires de concasseurs, revêtement intérieur de malaxeurs d'asphalte, semelles de chenilles pour pelles mécaniques et tracteurs, outillages miniers, etc. est reconnu de qualité supérieure ; il est employé par la majorité des entrepreneurs de pavage. En général, l'industrie minière du Québec fait aussi grand usage de ce matériau.

Aucun Canadien ne doit oublier qu'en achetant des marchandises ou des produits fabriqués par nos manufacturiers il accomplit un devoir social et collabore à l'expansion de nos propres industries. C'est là du patriotisme bien compris. (r)

Joyeuse
Elle fume
les CIGARETTES
SWEET CAPORAL

Franchement, nous aimerions que vous fumiez, vous aussi, les cigarettes Sweet Caporal. Mais il nous ferait particulièrement plaisir que vous les essayiez si vous êtes l'une de ces sceptiques qui disent : "Toutes les cigarettes sont semblables."

Nous savons que les Sweet Caporals sont différentes des autres. Et vous le sauriez aussi si vous les voyiez fabriquer. Le soin méticuleux que l'on apporte au choix spécial du tabac qui entre dans les Sweet Caporals vous surprendrait — nous n'employons que les feuilles de choix des meilleures récoltes, et nous laissons ces feuilles prendre de l'âge jusqu'à ce que la nature les ait mûries à votre goût. C'est pour cette raison que les Sweet Caporals sont meilleures que les autres cigarettes. Essayez-les aujourd'hui et vous ferez une heureuse découverte.

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."
Lancet

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"



UNE SESSION DE LA COUR DU BANC DU ROI

Ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal se tiendra au Palais de Justice en la Cité de Montréal, le VENDREDI, PREMIER JOUR DE FÉVRIER PROCHAIN, A DIX HEURES DU MATIN.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre toute personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les Juges de paix, coroners et agents de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous leurs documents.

Le shérif, OMER LAFERRIÈRE.
Montréal, 10 janvier 1935.
Bureau du Shérif.

Une crise ministérielle au Stella

Si un théâtre peut être malade, on peut dire que le Stella est gravement atteint. Les journaux n'ont rien écrit à son sujet, tellement sont fréquents et rapides les changements qui se produisent dans l'état du malade. La Presse se risquait hier à publier un minuscule entrefilet pour dire tout simplement qu'elle ne savait pas à quoi s'en tenir au sujet de la date de réouverture du Stella.

Lorsqu'une personnalité importante tombe malade, c'est l'habitude des médecins de publier un ou même plusieurs bulletins quotidiens de santé. Dans le cas du Stella, plusieurs médecins se consultent mais, peut-être à défaut d'unanimité sur le diagnostic à faire ou le remède à prescrire, ils ne communiquent rien au public des résultats de leurs consultations.

Ce qui paraît décidé et définitivement arrêté à un moment, ne l'est plus quand le journal paraît si on se risque à en imprimer la nouvelle. Pensez, la crise a été si soudaine dans un organisme qui, apparemment tout au moins, paraissait si bien portant, qu'on comprend que les réactions du malade soient si violentes et si brusques. Lundi de la semaine dernière je proclamais, avec un enthousiasme que je ne retrouverai sûrement jamais plus, cette bonne santé dont je viens de parler... et à l'heure même où mon article paraissait, une crise aiguë réduisait le malade à l'immobilité et au silence. Depuis, à mesure que les journaux accueillaient comme probable ce qu'on leur apportait comme certain, les faits leur apportaient un démenti immédiat. Pour ma part, j'ai publié samedi des nouvelles qui n'étaient plus et qui étaient exactes le soir du même jour, et si j'avais corrigé lundi mon article de samedi, il m'aurait fallu mardi mettre au point mes corrections de la veille.

Pour l'instant, il y a au moins ceci de certain, c'est que les trois comédiens dont j'ai annoncé le départ sont bel et bien partis, et dans les conditions de leur départ, je ne crois pas qu'ils reviennent pour le seul plaisir de me faire mentir. Quand le Stella rouvrira ses portes — s'il les rouvre — ce sera sans le concours de Mme Jeanne Borgos et de MM. Jean Riveyre et Charles Castelain.

J'annonçais samedi matin la probabilité d'une réouverture au cours de la semaine, mercredi ou jeudi, avec *Trois et Une* à l'affiche. J'aurais dû annoncer dès lundi que ce projet était abandonné et qu'on avait décidé de rouvrir le lundi, 4 février, avec *Le Voleur*, d'Henry Bernstein, dont les principaux interprètes seraient Mmes Antoinette et Germaine Giroux, MM. Gil Roland, Pierre Jourdan et Lucien Cœdel. Dès mardi cela n'était plus du tout certain et l'on parlait même du départ possible de MM. Roland et Jourdan pour la France et d'une réouverture remise à une date incertaine.

Cette crise du Stella me fait penser aux crises ministérielles qui surgissent si fréquemment et si brusquement en France. Parfois, à la suite d'un malentendu ou d'un conflit d'intérêts survenu au sein du ministère ou de la république des camarades, on renverse un cabinet ou on procède à un replâtrage. Souvent le replâtrage conduit à la chute. De toute façon il y a une mutation de portefeuilles. Des ministres s'en vont et sont remplacés, d'autres passent des Colonies aux Affaires étrangères, de la Présidence du Conseil aux Beaux-Arts, de l'Instruction publique à l'Agriculture ou au Commerce, et ainsi de suite.

Ainsi du Stella. Un replâtrage manqué il y a dix jours a entraîné la chute du ministre Antoinette Giroux malgré la majorité dont elle disposait apparemment à volonté. De là les consultations d'usage suivies de départs — démissions ou mises-à-pied. De là les déplacements. Mlle Giroux reste dans le cabinet, mais abandonne

la Présidence, c'est-à-dire la Direction, à M. Henri Letondal. Celui-ci avait abandonné il y a quatre mois le portefeuille de la Publicité pour celui de la Critique; il laisse aujourd'hui à d'autres le ministère de la Critique pour accepter la Présidence du Conseil, c'est-à-dire la Direction.

Réussira-t-il à former son cabinet? C'est ce que nous ne savons pas encore. Mais ce que nous aimerions bien savoir, c'est ce qui a provoqué la crise ministérielle. En France, des scandales financiers ont provoqué des chutes de cabinets. Il doit y avoir un Stavisky dans le cabinet du Stella. Le... Huron consulté croit qu'en effet il doit y avoir une Face-Pâle exilée en Iroquoisie.

Parions que tout cela finira par une revue de Letondal...

Georges LANGLOIS

NOTE. — Demain, *Egon Petri*; vendredi, *Madame de Pompadour*; samedi, *L'Orchestre de Montréal*. — G. L.

Les assurances sociales

Parlant à Verdun, samedi soir dernier, M. J.-S. Woodsworth, chef de la C. C. F., a dit qu'il favorisait plusieurs des réformes projetées par M. Bennett, mais qu'il s'opposait énergiquement au projet d'assurances sociales (chômage, maladie, vieillesse) à base contributive, envisagé par le premier ministre. Le programme de la C.C.F., a-t-il dit, comprend toutes ces mesures, mais prévoit leur application gratuite, c'est-à-dire « aux frais du gouvernement ». C'est surtout au sujet de l'assurance-chômage que M. Woodsworth reproche à M. Bennett de vouloir établir le système à base contributive. « Un tel système », a-t-il dit, « a pu faire l'affaire dans le passé; mais aujourd'hui, peut-on s'attendre à une contribution de la part des chômeurs? »

M. Bennett n'a pas encore donné de précisions sur ses différents projets. C'est ce qui permet au LONDON ADVERTISER de se demander, à propos de l'assurance-chômage, si le premier ministre s'en tiendra au plan britannique ou au plan américain. D'après le premier, l'assurance-chômage repose uniquement sur la législation industrielle tandis que dans le second elle repose sur l'exécution de travaux publics. Dans le premier cas, l'Etat, les employeurs et les employés en partagent les frais; dans le second, les contributions sont prélevées sur les employeurs. La décision du gouvernement américain est motivée par les conclusions d'une enquête faite aux Etats-Unis sur ce sujet. Dans leur rapport, les enquêteurs affirment que le système à base contributive ne saurait remédier à un chômage généralisé et prolongé. « L'assurance-chômage », disent-ils, « vise à secourir les travailleurs en temps normal et pour de courtes périodes. »

Dans le cas présent, un programme de travaux publics, profitables et économiques, serait donc préférable à l'institution de l'assurance-chômage telle qu'établie en Angleterre. On sait que l'expérience tentée par ce pays n'a pas été précisément concluante. Non seulement l'Etat a dû finalement en supporter la plus grande partie du coût, mais aussi le contrôle administratif et la prévention des abus se sont révélés excessivement difficiles.

Par ailleurs, l'assurance-chômage est fautive dans son principe. Elle est

Poule, chienne et chien

LE HURON de l'ORDRE n'a pas eu la malchance de suivre certains cours de journalisme que dispense si généreusement une université bénie des dieux. C'est pourquoi il reste attaché au principe de ne pas faire de personnalités, de ne pas mettre ses confrères en cause, même quand ils le méritent, car le Huron pratique l'humilité, malgré sa fierté naturelle de rouge scalpeur. Le Huron ricane parfois, lorsqu'une perle gigantesque lui tombe sous les yeux, mais ce ricanement reste inoffensif. Personne n'est encore mort des moqueries du Huron, et il est probable que jamais personne n'en mourra.

Ainsi donc, fidèle à son principe, le Huron ne spécifiera pas dans quel journal montréalais il a découvert une perle « journalistique », une perle de première grandeur. Il se contentera de commenter cette petite merveille.

Tous les jours, les lecteurs des journaux sont sollicités par des manchettes impressionnantes, qui puent le jaunisme et qui déforment entièrement le fond de la nouvelle présentée au public. Cela n'a pas d'importance aux yeux de certains, car nombreux sont les faiseurs de manchettes ou de titres qui disent comme feu J. P. Morgan: « The public be damned! » Il s'agit pour ces messieurs de faire quelque chose d'« énorme » et, croyez-en le Huron, ils savent le faire.

Inévitablement, un jour ou l'autre, se produit une coquille « énorme » elle-même, quand on procède de cette façon; ou bien l'on est entraîné dans quelque histoire scabreuse par suite de la perte du sens de la mesure. La chose est très fréquente, et c'est justement une de ces « énormités » que le Huron au regard d'aigle a découvert dans les colonnes d'une gazette de Montréal.

Voici la perle en question: une vignette représentant la Dolores del Rio, en vêtement mexicain, bien entendu. Comme titre: « A prix fort ». Et cette légende sous la photo de la poule mexicaine et photogénique: « Dolores del Rio, vedette de l'écran, qui vient de payer \$5000 pour une chienne de race qu'elle a offerte à son terrier favori. » Un point, c'est tout. Mais c'est rigoureusement textuel.

d'abord antisociale parce qu'elle est une prime à l'oisiveté, la loi du moindre effort étant celle à laquelle l'homme obéit le plus volontiers. Elle est également anti-économique, parce que, pour que le système fonctionne, il faut d'abord que les employés aient du travail. La première chose que M. Bennett doit faire, ce n'est donc pas d'instituer l'assurance-chômage, mais de donner, directement ou indirectement, du travail à tout le monde.

Pour l'assurance-maladie et l'assurance-vieillesse, il en va sans doute autrement; mais là encore se présentent des difficultés qu'il ne faudrait pas considérer trop sommairement. L'expérience de la France dans ce domaine nous en donne une idée. Ainsi, le nombre des fonctionnaires nouveaux nécessités par l'application de la loi française sur les assurances sociales est quinze fois plus considérable qu'on ne l'avait prévu. Les frais d'administration sont donc multipliés dans la même proportion. En général, cette loi n'a été jusqu'ici qu'une source de « tracasseries, de déboires et d'une extraordinaire gaspillage de deniers », dit un journal français.

Avant de se lancer dans des aventures de ce genre, M. Bennett ferait mieux de restaurer l'économie canadienne en relevant les obstacles que, pour une bonne part, il a mis à son fonctionnement normal.

Jean-Claude MARTIN

Le Huron n'a pu, malgré son impassibilité proverbiale, s'empêcher d'éclater de rire. Non certes qu'il ait quelque chose d'extraordinaire à ce que une star achète une bête de race pour avoir de petits chiots racés, et qu'elle paie le prix fort; mais qu'un journal qui se respecte puisse laisser passer une pareille nouvelle, rédigée avec un pareil manque du sens des convenances, c'est ce qui dépasse l'entendement du Huron, et probablement aussi celui de ses adorables lectrices.

Le Huron s'estimerait satisfait (pas comme un bachelier) s'il pouvait, par un sarcasme quelconque, faire réfléchir ses confrères qui rédigent un peu trop vite les légendes, ou, comme ils disent, les « bas-de-vignettes ». C'est presque une insulte au public de dire les choses même les plus naturelles sur un certain ton.

Le Huron n'est pas ultrapuritain, mais il a rougi davantage en lisant que Dolores allait offrir une chienne de \$5000 à son chien. Il y a des choses qui se font, mais qui ne se disent pas. C'est ce que l'on devrait enseigner, dès la première heure, dans toutes les chaires de journalisme de toutes les universités, bénies des dieux ou non.

Le HURON pudibond

P.-S. — Le Huron offre une prime de 74 cents à toute personne qui découvrira une perle plus belle que celle qu'il vient de citer.

Questions de langue

L'orthographe des mots anglais francisés

Saint-Joseph de Beauce, le 22 janvier 1935.

Je vois que vous tenez absolument à franciser deux mots anglais couramment usités chez nous et ailleurs, je veux parler de « cocktail » et « interview », que vous écrivez: « coquetel, interviu... » Mais c'est d'une fadeur! Pourquoi ne pas laisser à ces mots intéressants leur saveur originelle et les écrire selon la manière anglaise comme nous le faisons d'ailleurs pour plusieurs autres mots, wagon par exemple, que les Ignares Incorporés prononcent ouagon.

Ces deux mots défigurés, examinés à la loupe de l'étymologie, ne veulent plus dire grand-chose. S'il arrive que certains journalistes français fassent ainsi des transcriptions baroques de mots étrangers je ne vois pas qu'il soit nécessaire de les imiter; par contre, n'ont-ils pas adopté nombre de mots, substantifs, adjectifs, interjections de langues étrangères, sans en modifier nullement l'orthographe? Les Américains écrivent littéralement: matinee, fiancée, parmi une foule d'autres.

J'inclus mon chèque en paiement de six mois d'abonnement à votre journal que j'apprécie hautement.

Adéodat COUTURE

Note de la Direction. — La règle que nous avons adoptée pour l'orthographe des mots anglais francisés est celle que suivent d'excellents écrivains français. Elle n'a rien d'invariable et ne porte à vrai dire que sur les vocables dont l'orthographe n'a pas encore été fixée par l'usage: nous acceptons volontiers, par exemple, meeting, que les Français prononcent d'ailleurs métingue, ce qui donne au mot une phononémie moins exotique. Le peuple, chez nous, dit *drave* et non *draive*: il a raison, et c'est pour lui donner encore davantage raison et pour ne pas dire avec nos anglo-manes ou nos ignares: *kanakité, innerviu*, que nous écrivons avec Jacques Boulanger: *coquetel, interviu*. Et ce surtout qui détermine chez nous cette réaction contre des habitudes nationales d'écrire ou

LIVRES NOUVEAUX

Commandant CHARCOT, de l'Institut: *Christophe Colomb*. Réédité chez Flammarion dans la collection « Hier et Aujourd'hui », dirigée par M. Octave Aubry. Couverture et quatre planches hors-texte en héliogravure.

« Je dois être jugé par des chevaliers de conquête, par des chevaliers de fait et non par des gens de robe », disait Christophe Colomb dans une émouvante lettre qu'il écrivait au retour de sa troisième expédition. Persécuté, il attendait un verdict des hommes de métier.

Le vainqueur de la Mer Ténébreuse a enfin trouvé le biographe le plus qualifié. La vie entière du commandant Charcot justifie le livre qu'il écrit sur Colomb: tous deux ont servi le même idéal.

C'est un ouvrage passionnant et qui rend un son unique parmi tous ceux qu'a suscités le grand Génois. C'est le témoignage d'un marin et d'un explorateur.

Maints épisodes obscurs ou contestés de la découverte de l'Amérique s'expliquent enfin. Charcot les illumine par son expérience personnelle de géographe, d'explorateur et de navigateur. Il nous emmène sur les caravelles qui ont porté l'Amiral de la Mer Océane. A bord de la *Santa Maria*, nous vivons dans l'atmosphère de la première expédition que trois autres allaient suivre; nous partageons l'existence des matelots; nous découvrons le magnétisme terrestre, les vents alizés et enfin le Nouveau Monde.

Cette prodigieuse épopée où, ainsi que l'a dit Paul Chack, « les passions humaines s'affrontent comme dans le plus émouvant roman », devait tenter le célèbre commandant du *Pourquoi pas?* « L'intérêt du sujet, a-t-il avoué, m'a entraîné... Parce que ce livre fut rédigé dans l'atmosphère même de son action, devant les horizons qui attirent au loin et le corps et l'esprit, j'espère qu'on me pardonnera d'avoir cédé à la tentation ». Il faut au contraire s'en remercier. Il sera toutefois curieux de voir comment la reconstitution historique de l'explorateur Charcot se concilie avec le curieux portrait de Colomb peint par Marius André à l'aide de documents historiques incontestables.

Albert ACREMANT: *Le Carnaval d'été*, comédie en 4 actes tirée du roman de Germaine Acremant. Plon, Paris.

Comme il l'avait fait pour *Ces dames aux chapeaux verts* et pour *Gai marians-nous!*, M. Albert Acremant a tiré du *Carnaval d'été*, le roman de Mme Germaine Acremant, une charmante comédie en quatre actes. La silhouette du héros, M. Van Cottebeke, commerçant heureux à Dunkerque, mérite de devenir aussi populaire que celle de M. Perrichon, du Grandet de Balzac, du père Poirier, d'Emile Augier et de l'éternel Prud'homme. Les péripéties du mariage de sa fille unique forme le fond de cette pièce, amusante à l'extrême. Retiré des affaires après fortune faite, il connaît à Cassel le mortel ennui qui naît du subit désenchantement, devient la proie d'un sinistre maniaque qui lui suggère de se défier de tous et de toutes. Bientôt, par la déformation professionnelle qui lui fait appliquer dans son ménage les principes dont il se trouva si bien jadis dans son commerce, il arrive à compter les dépenses ménagères. En vain la grande

de parler, c'est un désir bien légitime de réagir contre l'anglomanie presque universelle de nos classes soi-disant instruites.

Ol. A.

plaine aux vastes horizons lui ouvre ses perspectives, en vain il voisine avec les ruines et des souvenirs augustes, en vain les divertissements populaires l'appellent. Il a la nostalgie de son magasin, de sa clientèle, de son ancienne vie remplie, et le métier de rentier le rebute, car il faut un cerveau bien meublé et un cœur bien solide pour résister à la solitude dorée. Du moins avait-elle une Lucie, jeune personne « desalée », comme elle le dirait volontiers, en âge d'établissement et une occasion semble se présenter sous les traits d'un médecin plein d'avenir qui projette de fonder un sanatorium; mais l'homme propose et le hasard dispose. Par un détour dont il convient de laisser la surprise aux lecteurs, c'est le successeur de M. Van Cottebeke qui se présente en mari possible. Aussi bien son inexpérience a besoin du secours et des conseils autorisés du créateur de la maison. Les deux rivaux s'affrontent symboliquement en un concours de tireurs à l'arc. C'est le jeune commerçant qui emporte l'oiseau d'honneur, Victoire symbolique qui fait deviner le dénouement.

Cette pièce a été créée par le Théâtre Royal du Parc à Bruxelles et représentée ensuite par le Théâtre National de l'Odéon.

George SAND: *L'Homme de neige*. Roman réédité en 2 vol. dans la Bibliothèque reliée Plon.

C'est à la veine la plus romanesque du talent de George Sand qu'appartient cet extraordinaire *Homme de neige* dont elle a campé la figure avec une vigueur et une originalité des plus remarquables. Car son action colorée, vivante, imprévue, par ses personnages si divers, cruels ou sensibles, romantiques ou réalistes, par son héros le mystérieux Christiano del Lago, tour à tour lettré, bateleur ou grand seigneur, ce roman attachant par son atmosphère même, qui reflète les froides solitudes de Suède toutes peuplées de légendes et de superstitions, est au surplus profondément représentatif de l'esprit du dix-neuvième siècle.

Un soir, dans un vieux château de Suède, se rencontrent des êtres les plus lointains, Goelfe, vieil avocat très célèbre, orgueilleux et honneur de son pays, Christiano Waldo, baladin montreur de marionnettes, dont une légende a fait un chevalier errant sous un nom d'emprunt, la comtesse Marguerite, délicieuse enfant blonde qu'une tante intrigante destine à l'étrange homme de neige, au puissant baron de Valdemora.

A la suite du plus audacieux subterfuge Christian a été reçu au château de Valdemora, et son intelligence, son entrain, sa grande beauté physique, ont fait une forte impression. Seul, l'homme de neige semble résister au courant de sympathie que dégage le jeune homme. Christian lui rappelle trop de souvenirs terrifiants et lointains; aussi a-t-il juré sa perte. Tour à tour homme du monde et cabotin, Christian sait déjouer un à un les pièges que lui tend le baron. Aidé par quelques officiers suédois qui lui font confiance, par le vieil avocat qui a fait de sa cause la sienne, par l'amour pur de la jeune Marguerite. Christian cherche à devenir pourquoi le puissant seigneur de Valdemora, dont la légende a fait l'assassin de son frère aîné, de sa belle-sœur et de son neveu, lui en veut à lui, pauvre enfant trouvé. Et c'est sur la plus troublante et la plus inattendue des découvertes que se termine ce livre émouvant qui réalise un Chef-d'œuvre du genre romanesque tel qu'on le concevait du temps de George Sand, qui est aussi — notons-le bien — celui d'Alexandre Dumas père.

Jules AURIC

LES ROMANS DE L'HISTOIRE

LA REINE POMARÉ

(Du FIGARO)

RIEN de tout cela ne serait arrivé si ce gendre de Pomaré II n'avait eu une envie déraisonnée de manger de la tortue. Or, il était à la limite de la résistance, quand les missionnaires protestants venus d'Angleterre prêchèrent à Tahiti la continence, la sobriété et la vertu; lui offrirent d'abjurer ses faux dieux en échange de leur protection.

La tortue et les missionnaires

C'étaient précisément ces dieux qui, ayant fait de la tortue un animal tabou, l'empêchaient d'y goûter. Il les renia sans hésiter, et pour donner tout son éclat à sa résolution, convoqua les représentants de son peuple à une solennelle assemblée. Quand, assis sur leurs talons, ils eurent formé le cercle on appporta devant lui une immense marmite où dans un court-bouillon parfumé d'arômes mijotait la plus grande tortue du pays. Alors, bravant la colère des dieux et l'indigestion, Pomaré II, sous le regard réprobateur de ses concitoyens, l'avalait toute entière avec les signes extérieurs d'une grande satisfaction. Dans une case voisine, les missionnaires anglais se réjouissaient en leur cœur de cet hommage gastronomique à la religion qu'ils prêchaient.

Il s'étaient là, toute une bande, venus de leur Angleterre évangéliser les sauvages et qui étaient arrivés à leur fin pour. C'était au temps où Napoléon mourait sur son rocher.

Tahiti les avait vus débarquer avec quelque étonnement. Comme il se doit quand on veut honorer l'étranger, les plus jolies filles du pays s'étaient en le plus simple appareil précipitées à leur rencontre: ces blancs extraordinaires s'étaient alors voilés la face, les avaient repoussés brutalement.

Les Tahitiens avaient en silence dévoré cet affront. Ils eurent plus de peine à se plier aux invraisemblables exigences des nouveaux venus. Il leur fut extrêmement pénible d'adopter l'usage des vêtements, mais enfin ils y résignèrent à peu près; ils se cachèrent désormais pour pratiquer les orgies publiques auxquelles ils avaient coutume de se livrer; mais quand les blancs voulurent leur faire mettre des souliers, il s'en fallut de rien qu'ils les jetassent à l'eau.

Malheureusement pour eux, leur roi laissait faire les étrangers, qui lui dictaient les lois les plus saugrenues. Ils le tenaient en satisfaisant sa passion pour les liqueurs fortes. Quelques boujarons de rhum survenant au bon moment lui faisaient faire bien des choses; par exemple, ils le saoulaient comme un âne — et c'était assurément indispensable — pour obtenir de lui les dispositions propres à combattre l'alcoolisme.

Une régence difficile

Il but et mangea tant qu'un beau jour, inopinément, il en dépassa. Il laissait un fils, mais ce fils n'avait que quatre ans.

La régence passait à son épouse, la belle Teremoimoi, honnée des missionnaires pour son dévergondage. Heureusement pour eux, le pouvoir ne lui disait rien, et elle s'empressa de céder la place à sa belle-sœur; celle-ci avait une fille de treize ans, Aimata, dont les méchantes langues prétendaient qu'on ne savait pas si elle était la nièce de son père ou la fille de son oncle. Aimata en tout cas avait de qui tenir pour ce qui concerne les meeurs, et l'ingénuité de sa corruption indignait les étrangers austères.

A l'instar de Richelieu

Prise comme Richelieu, dont elle ignorait certainement l'existence, entre les nobles et les protestants, elle sut habilement se servir des

uns contre les autres. Et elle aurait probablement joué les uns et les autres si elle n'avait trouvé en Pritchard, le nouveau missionnaire, un adversaire à sa taille.

C'était un petit homme sec et roux que les sujets de la reine appelaient *souri taata*, ce qui veut dire: « singe rouge ». En Angleterre, il avait entrepris tous les métiers, tour à tour boucher, charcutier et pharmacien. Vers la trentaine, il s'était fait pasteur et, tardivement arrivé à Tahiti, il n'avait pas tardé à s'y tailler une place importante.

Donc brandissant le spectre de l'Angleterre et profitant de l'arrivée fortuite mais opportune d'une frégate de son pays, il aida la reine à étouffer dans l'œuf la révolte des chefs.

Tranquillisé de ce côté, Pomaré n'eut plus qu'une idée: se débarrasser maintenant des missionnaires. Elle essaya d'un moyen simple et tout à fait à sa portée: les mettre en fuite par sa lubricité. Son peuple se hâta de suivre son exemple, et bientôt Tahiti redevenait la terre d'amour élu des anciens dieux. Les Anglais se voilèrent la face, mais ils tintent bon.

Une hypothèse ingénieuse

Alors, Pomaré, dont le mariage avait été béni par eux et qui s'était séparée de son époux, annonga ingénument son intention d'en chercher un autre. Cette fois les missionnaires révoltés faillirent abandonner la partie. Mais Pritchard était là qui fit observer qu'on pouvait tourner la difficulté si l'on admettait que le mariage de Pomaré avait été un mariage blanc. Dans ces conditions, évidemment, rien ne s'opposait aux yeux de la religion à ce qu'elle se remarrait.

Quand on lui proposa de proclamer une nouvelle qui lui permettait de satisfaire son désir en respectant les principes chers aux missionnaires, il fallut s'y reprendre à plusieurs fois pour lui expliquer la chose. Et quand enfin elle eut compris on put craindre un instant que le feu rouge ne la fit suffoquer. C'était au reste tellement contraire à l'écla-

tante vérité que la même hilarité secoua tout le royaume.

Mais enfin l'essentiel pour Pomaré était d'avoir un autre époux. Elle chargea sa mère de lui en trouver un; celle-ci qui s'y connaissait lui ramena trois candidats des Iles-sous-le-Vent. Elle choisit le plus jeune et le plus beau; il avait quinze ans et s'appelait Ariifaite.

Le ténébreux Pritchard

Cependant Pritchard, inquiet des velléités d'indépendance de la reine et sentant bien que la situation des missionnaires devenait de plus en plus précaire, poussa soumissionnement à la révolte les chefs qu'il avait autrefois retenus. Ainsi Pomaré prendrait-elle mieux conscience de la puissance des blancs et qu'il y avait danger à la sous-estimer. La leçon ne fut pas perdue; quand en 1833 la pacification fut accomplie, Pomaré avait compris ce qui lui restait à faire.

Et c'est alors que Pritchard, nommé entre temps consul de Sa Majesté britannique, devint à Tahiti un personnage tout-puissant. La pauvre Pomaré ne l'aimait pas, mais elle le subissait. La preuve, c'est qu'aux jours de cérémonie elle avait fini par porter des souliers.

L'arrivée imprévue en 1836 de deux missionnaires catholiques français allait porter un coup fatal au pouvoir de Pritchard. Il refusa en effet de les admettre dans l'île.

Certes, il y avait contre eux qu'ils étaient catholiques, mais encore plus qu'ils étaient Français. Et les Français, point béguénales, étaient chéris des dames de Tahiti, à commencer par leur reine — j'entends: leurs maris.

Pritchard, agissant au nom de Pomaré, et malgré sa volonté, fit empoigner les missionnaires rivaux de la race maudite, les fit ficeler et embarquer de force hors Tahiti.

Complications internationales

Cela devenait une insulte à la France. Le commandant Dupetit-Thouars, qui croi-

sait dans les parages, vint, sur sa frégate *La Venus*, demander réparation à la reine. Celle-ci fit toutes les excuses du monde, mais se refusa à payer les deux mille piastres d'indemnité qui lui étaient réclamées. Elle déclara ingénument que Pritchard, étant seul responsable de l'avarie, devait seul en supporter la responsabilité pécuniaire, et il fut obligé d'en passer par là.

Cela n'accrut pas la sympathie qu'il portait aux Français. Comment, les amiraux ayant établi notre protectorat sur Tahiti, il fallut finalement l'expulser c'est ce qu'on pourra lire dans le livre (1) où M. Jean Dorrenne a retracé non sans talent mais avec des crédits vraiment inutiles l'histoire savoureuse de la reine exotique.

On sait qu'à la suite de l'expulsion du consul, l'affaire Pritchard a prit des proportions excessives en Europe. Elle émut les chancelleries, amena fâcheusement le désaveu de nos amiraux par notre gouvernement, amena l'opinion anglaise et l'opinion française, agita les parlements des deux pays, avant de devenir une fort ennuyeuse question de baccalauréat.

La seule qu'elle laissa indifférente, ce fut la reine Pomaré qui, à la fin de ses jours, grosse dame en peignoir rose et bonnet à fleurs artificielles, fidèle sous le proconsulat de Mac-Mahon à son mobilier Louis-Philippe, charmant la solitude de ses soirées à tourner la manivelle de l'orgue de barbarie que lui avaient donné Dupetit-Thouars et qui jouait toujours le même air:

Femme sensible, entends-tu le ramage...

Georges GIRARD

(1) Jean DORRENNE: *Chez la reine Pomaré, scènes de la vie polynésienne*. Paris, Editions de France.

Etes-vous sûr que votre abonnement à l'« Ordre » est payé ?